

Cabinet
2023-2024
Tél : 01 43 93 71 65
Mél : ce.93cabinet@ac-creteil.fr

Bobigny, le 22 mai 2024

8 rue Claude-Bernard
93 008 BOBIGNY Cedex
www.dsden93.ac-creteil.fr

Jeux Olympiques et Paralympiques – Informations aux **parents d'élèves** des établissements scolaires situés dans les **périmètres d'accès restreint** –

La France accueillera les Jeux Olympiques du 26 juillet au 11 août 2024 puis les Jeux Paralympiques du 28 août au 8 septembre. Plus de 15 millions de spectateurs sont attendus, entraînant des contraintes sur les réseaux de transports en commun et les accès routiers. Certaines voies seront touchées par des restrictions de circulation, notamment des voies dédiées aux véhicules accrédités et des périmètres de sécurité seront mis en place autour des sites de compétition.

Cette période sera également pour nous une période particulière **puisqu'il s'agira d'accueillir, comme tous les ans, les élèves pour une nouvelle année scolaire.**

La localisation de votre école / établissement à proximité avec les lieux de compétition justifie **l'anticipation de la préparation de la rentrée.**

Si votre école / établissement est situé(e) dans un périmètre d'accès restreint (rouge ou bleu) ([Cartes sites olympiques 93](#) et [Cartes paracyclisme](#)), lorsque le périmètre sera activé, c'est-à-dire 2h30 avant le début des épreuves et levé 1h après, il s'agira d'appliquer les préconisations suivantes :

- ne pas utiliser de véhicule motorisé **pour venir à l'établissement** ;
- si vous devez utiliser un véhicule motorisé en périmètre SILT ou rouge, il vous faudra demander un laissez-passer sur la plateforme numérique de la préfecture de police de Paris à compter du 13 mai : <https://www.pass-jeux.gouv.fr/>
- utiliser les transports en commun en augmentant vos temps de transports habituels : vous pouvez consulter le site <https://anticiperlesjeux.gouv.fr/je-minforme/carte-interactive-impacts-routes-transports-paris-ile-france>

La rentrée scolaire se fera le lundi 2 septembre aux horaires indiqués par l'école/l'établissement dans lequel est scolarisé votre enfant en fonction du fonctionnement adopté par celui-ci comme lors de chaque rentrée scolaire.